

2010-5517
2011-08-11

CONTENANT

GROUPE

1B

INSECTICIDE

DIAZINON 50 EC PRO®

INSECTICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE.
POUR LA SUPPRESSION DES INSECTES NUISIBLES AUX FRUITS, LÉGUMES ET
PLANTATIONS D'ARBRE DE NOËL

COMMERCIAL

GARANTIE : Diazinon 500 g/L
Avertissement, contient l'allergène soja.

N° D'HOMOLOGATION 16518 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 4 L (10 L) (20 L) (205 L)

Agrium Advanced Technologies RP Inc.
10 Craig St.,
Brantford, ON
Canada N3R 7J1
519-757-0077

Mode d'emploi sur les fruits, les légumes et le houblon – Voir la brochure ci-jointe.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être mortel s'il est avalé. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Conserver dans le contenant d'origine. Éviter de contaminer les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Ne pas contaminer les cours d'eau, les lacs, les étangs, l'eau d'irrigation, l'eau à la disposition du bétail et l'eau utilisée à des fins domestiques. Ne pas utiliser là où l'on entrepose de l'équipement ou des fournitures d'apiculture. Tenir éloigné des sources de chaleur ou d'une flamme nue.

Garder l'équipement de protection individuelle suivant immédiatement accessible pour utilisation en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, d'un déversement de produit ou d'un bris d'équipement) : combinaison résistant aux produits chimiques, gants résistant aux produits chimiques, chaussures résistant aux produits chimiques et respirateur approuvé par le NIOSH. Les préposés au mélange et au chargement doivent utiliser un système de chargement à transfert mécanique fermé pour les produits liquides. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. S'il n'y a pas de système de chargement fermé, les préposés au mélange et au chargement doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Application avec certains pulvérisateurs :

Les préposés à l'application qui utilisent une rampe d'aspersion avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation. Les préposés à l'application qui utilisent un pulvérisateur pneumatique avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation. Si leur pulvérisateur pneumatique n'est pas muni d'une cabine fermée, les préposés à l'application doivent porter :

- une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long;
- un couvre-chef résistant aux produits chimiques;
- un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH;
- des chaussures et chaussettes résistant aux produits chimiques;
- des gants résistant aux produits chimiques.

Les préposés à l'application qui utilisent des pulvérisateurs manuels, y compris des pinceaux, doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, un casque de protection (si la pulvérisation est dirigée dans les airs), des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Si on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

Mise en garde concernant les poissons et la faune : Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de la pulvérisation. Ne pas contaminer ces systèmes par pulvérisation directe ni lors de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement. Ce produit est toxique pour les poissons et la faune, y compris les oiseaux aquatiques. Les oiseaux et le gibier d'eau qui se nourrissent ou qui boivent près des aires traitées pourraient être tués. Ne pas utiliser où l'on prévoit l'arrivée d'oiseaux aquatiques ou dans les endroits qu'ils habitent déjà. Ne pas dépasser les doses maximales indiquées sur l'étiquette, car des quantités au-dessus accroissent sérieusement les risques pour les oiseaux et le gibier d'eau. Éviter tout chevauchement des pulvérisations. On recommande une irrigation avec au moins 0,7 cm d'eau immédiatement après l'application de l'insecticide, afin de réduire les risques pour les oiseaux. Arrêter l'irrigation dès qu'il commence à se former des mares.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les oiseaux.

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles directement exposées au moment du traitement aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur ou par la dérive de pulvérisation. NE PAS appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité.

TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terrains boisés.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou

abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes d'intoxication comprennent la faiblesse, un mal de tête, une oppression de la poitrine, une vision trouble, des micropupilles qui ne réagissent pas, une salivation exagérée, la transpiration, la nausée, le vomissement, la diarrhée et des crampes abdominales. Si l'on observe des signes de stimulation parasympathique, on conseille d'injecter du sulfate d'atropine à des intervalles de 10 minutes, à la dose de 1 à 2 mg, jusqu'à l'atropinisation complète. La morphine est contre-indiquée. Dégager la poitrine par un drainage postural. Ce produit contient des distillats de pétrole.

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

BROCHURE

GROUPE

1B

INSECTICIDE

DIAZINON 50 EC PRO®

INSECTICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE.
POUR LA SUPPRESSION DES INSECTES NUISIBLES AUX FRUITS, LÉGUMES ET
PLANTATIONS D'ARBRE DE NOËL

COMMERCIAL

GARANTIE : Diazinon 500 g/L
Avertissement, contient l'allergène soja.

N° D'HOMOLOGATION 16518 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Agrium Advanced Technologies RP Inc.
10 Craig St.,
Brantford, ON
Canada N3R 7J1
519-757-0077

MODE D'EMPLOI :

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des brouillards, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des réservoirs, des ruisseaux et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser de gouttelettes de diamètre inférieur à la taille fine selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol. Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-delà des végétaux à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur durant les pulvérisations à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h dans le site à traiter (à déterminer à l'extérieur du site, côté sous le vent).

NE PAS pulvériser par voie aérienne.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Zones tampons :

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE pour l'utilisation des méthodes et des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et la rive la plus rapprochée en aval des habitats d'eau douce vulnérables (lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, réservoirs, ruisseaux et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (m) requises pour la protection de:			
			Mileaux d'eau douce de profondeur de :		Habitats estuariens os marins d'une profondeur de:	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur pneumatique	Plantation d'arbres de Noël	Fin de la croissance	45	40	15	10
	Pomme,	Début de la	70	65	40	30

	poire	croissance				
		Fin de la croissance	60	55	30	20
	Fruits à noyau	Début de la croissance	70	60	35	25
		Fin de la croissance	55	50	25	20

Délai de sécurité:

Culture	Délai de sécurité (jours)
Arbre de Noël	4
Pomme	4
Poire	5
Fruits à noyau (abricot, cerise, pêche, prune, prune à pruneau)	4
Fraise	4
Framboise, mûre, mûre de Logan, groseille, gabelle et cassis	6
Canneberge	3
Chou de Bruxelles	4
Carotte, radis, panais	3
Oignon	3
Rutabaga, navat	4

INSECTES DES FRUITS : Pour supprimer les insectes et les acariens sur les arbres fruitiers, appliquer conformément aux directives des tableaux qui suivent. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

INSECTES	QUANTITÉ DE DIAZINON 50 EC PRO® POUR 1000 L DE BOUILLIE	CALENDRIER DES APPLICATIONS ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
POMMES - Ne pas traiter moins de 14 jours avant la cueillette.		
Cochenilles de San José, œufs des pucerons verts du pommier, œufs des tétranyques rouges et des tétranyques bruns	500 mL dans 20 L d'huile émulsive de dormance	Application durant la dormance, avec pleine couverture.

INSECTES	QUANTITÉ DE DIAZINON 50 EC PRO® POUR 1000 L DE BOUILLIE	CALENDRIER DES APPLICATIONS ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
Tordeuses du pommier	1,0 L	Appliquer pour couvrir complètement avec 3 à 8 arrosages de couverture en commençant au stade du bouton rose.
Noctuelles des fruits verts	1,0 L	Appliquer au stade du bouton rose.
POMMES ET POIRES - Ne pas traiter moins de 14 jours avant la cueillette.		
Psylles du poirier	1,0 L	Utiliser au stade du pré-bouton rose et pour les pulvérisations de première, deuxième et troisième couvertures.
Pique-boutons du pommier	1,0 L	Appliquer au stade du bouton rose, ainsi que pour un arrosage spécial lors de l'éclosion complète (fin juillet, début août).
Mineuses des feuilles	1,0 L	Appliquer en couvrant complètement au stade du calice et de la première couverture; inclure dans les arrosages de couverture ultérieurs s'il y a une deuxième et une troisième génération d'insectes.
Carpocapse de la pomme	1,0 L	Utiliser dans toutes les pulvérisations de couverture (en été) et dans des arrosages spéciaux contre la deuxième génération.
Mouches de la pomme (vers chemin-de-fer)	1,0 L	Incorporer dans au moins 3 arrosages de couverture à 10 jours d'intervalles alors que les mouches sont actives et pondent leurs œufs.

INSECTES	QUANTITÉ DE DIAZINON 50 EC PRO® POUR 1000 L DE BOUILLIE	CALENDRIER DES APPLICATIONS ET NOMBRE DE TRAITEMENTS
Pucerons (du rosier, verts du pommier, lanigères)	500 mL - 1,0 L	Appliquer sous forme de bon arrosage de couverture. Répéter au besoin.
Acarions	1,0 L Pour une invasion massive, 1,0 L et répéter au besoin	Appliquer dès l'apparition des acarions. Ils seront supprimés si le diazinon 50 EC PRO® est employé dans un programme régulier d'arrosages.
Cochenilles, kermès (larves mobiles), punaises fétides, mineuses du poirier	1,0 L	Effectuer les applications en se basant sur la présence des insectes.
Phytoptes	1,5 L dans 10 L d'huile horticole légère à moyenne	Traiter après la cueillette.
REMARQUE : On pourrait remarquer une légère rugosité sur certaines variétés de pommes telles que la Golden Delicious.		

POIRES - Ne pas traiter moins de 14 jours avant la cueillette.		
Cochenilles de San José	1,0 L dans 20 L d'huile émulsive de dormance	Appliquer en tant que traitement de dormance en couvrant complètement.
CERISES - Ne pas appliquer moins de 10 jours avant la cueillette.		
Cochenilles de San José	1,25 L dans 30 L d'huile émulsive de dormance	Appliquer en couvrant complètement sous forme de pulvérisation de dormance.
Cochenilles de San José (larves mobiles)	1,0 L	Traiter au stade du pré-bouton rose ou dès l'apparition des larves.
Tordeuses du pommier, pique-boutons du pommier	1,0 L	Appliquer en couvrant complètement en commençant à la chute des pétales.
Trypètes des cerises	1,0 L	Traiter quand les mouches font leur apparition. Répéter 2 ou 3 fois à des intervalles de 10 jours.
Pucerons noirs du cerisier, acariens	1,0 L	Arroser dès l'apparition des insectes. Répéter 10 jours plus tard.
Phytoptes	1,0 L	Arroser à fond après la cueillette.
PÊCHES ET ABRICOTS - Ne pas traiter les pêches moins de 20 jours avant leur cueillette et les abricots moins de 10 jours avant leur cueillette.		
Petites mineuses du pêcher et cochenilles de San José	1,0 L dans 20 L d'huile émulsive	Pulvérisation de dormance en couvrant à fond.
Petites mineuses du pêcher	1,0 L dans 10 L d'une huile d'été légère à moyenne	Traiter à la chute des pétales en couvrant à fond.
	1,0 L	Pour protéger les pêches en mai et juin, appliquer sous forme d'arrosage de couverture complète.
Pucerons, tétranyques du	1,0 L	Arrosage de couverture dès

trèfle et à deux points, larves mobiles des cochenilles de San José		qu'on remarque les insectes; répéter au besoin.
PRUNES ET PRUNEAUX - Ne pas traiter moins de 10 jours avant la cueillette.		
Petites mineuses du pêcher, œufs des pucerons farineux du prunier, cochenilles de San José	1,0 L dans 25 L d'huile émulsive de dormance	Appliquer comme arrosage de dormance.
	OU 1,0 L dans 10 L d'huile fluide d'été légère à moyenne	Traiter à la fin d'avril ou en mai.
Pique-boutons	1,0 L	Appliquer au stade du bouton rose.
Pucerons (farineux du prunier, du prunier, du chardon)	1,0 L	Appliquer sous forme d'arrosage de couverture; répéter au besoin.
Tétranyques du trèfle et tétranyques rouges du pommier	1,0 L	Traiter dès l'apparition des tétranyques; répéter au besoin.
Mouches de la pomme	1,0 L	En cas de problème sur les pruniers, faire 2 ou 3 arrosages à des intervalles de 10 jours en juillet et au début d'août.
CANNEBERGES - Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte. Afin de réduire la contamination des eaux de surface lors de l'utilisation sur les canneberges, tous les effluents doivent être contenus, et n'être relâchés que lorsque les concentrations du diazinon sont inférieures ou égales à 1 µg m.a./L.		
Tordeuses des canneberges, <i>Sparganothis sulfureana</i>	4,5 L dans 3200-3500 L d'eau par hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
Pyrales des atocas	7,0 L dans 3200-3500 L d'eau par hectare	Appliquer dès l'apparition des insectes; répéter au besoin.
GADELLES ET GROSEILLES - Ne pas traiter après la floraison.		
Pucerons, lécyanies (larves mobiles), tenthrèdes	1,0 L	Appliquer immédiatement avant l'éclosion des premières fleurs.

MÛRES DE LOGAN, FRAMBOISES ET MÛRES DE RONCES - Ne pas traiter ces fruits après la floraison.		
Rhizophages du framboisier	1,0 L	Arroser pour tremper la zone des couronnes en utilisant 600 mL de mélange par plant (environ 4000 L par hectare). Traiter lorsque les nouvelles tiges ont atteint 10 cm de hauteur.
Cicadelles (y compris celles du prunier), pucerons, bytures des framboises, thrips et tenthrèdes du framboisier	1,0 L	Traiter lorsque les boutons des fleurs se séparent.
FRAISES - Ne pas traiter moins de 5 jours avant la récolte.		
Tordeuses du fraisier, cercopes	1,0 L	Traiter lorsque les fleurs font voir leur couleur. Bien couvrir les plants, à raison de 2000 L par hectare.
Pucerons et tétranyques à deux points	1,0 - 2,0 L	Faire un arrosage de couverture complète dès qu'on remarque les insectes; répéter au besoin.
Tarsonèmes du fraisier	2,0 L	Arrosage dirigé vers la couronne des plants. Agiter les plants pour bien les couvrir. Comme traitements supplémentaires, effectuer d'autres applications après la cueillette.

INSECTES DES LÉGUMES :

Pour supprimer les insectes énumérés ci-dessous, employer la quantité stipulée de diazinon 50 EC PRO®, avec un pulvérisateur, dans suffisamment d'eau pour bien recouvrir la culture traitée. Effectuer le traitement dès l'apparition des insectes et répéter au besoin si l'infestation l'exige. Ne pas utiliser le diazinon 50 EC PRO® durant les délais de sécurité stipulés avant la récolte.

LÉGUMES	DÉLAI DE SÉCURITÉ EN JOURS AVANT LA RÉCOLTE	INSECTES	QUANTITÉ DE DIAZINON 50 EC PRO® PAR HECTARE

LÉGUMES	DÉLAI DE SÉCURITÉ EN JOURS AVANT LA RÉCOLTE	INSECTES	QUANTITÉ DE DIAZINON 50 EC PRO® PAR HECTARE
Carottes	10	<p>Pucerons</p> <p>Mouches de la carotte (adultes) : Appliquer dès l'apparition des insectes et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours selon la gravité de l'infestation. Consulter les autorités agricoles locales pour déterminer le calendrier des pulvérisations.</p>	<p>1,1 L</p> <p>1,1 L</p>
Oignons	10	Thrips de l'oignon	1,1 L
		<p>Mouches de l'oignon (larves) : Employer le taux le plus élevé sur des sols organiques et le taux le plus bas sur des sols minéraux. Mélanger dans suffisamment d'eau pour arroser copieusement les sillons au moment de la plantation ou de l'ensemencement. Les taux mentionnés sont basés sur des rangs espacés de 38 cm. Si l'écartement est différent, ajuster la dose en se basant sur 100 à 200 mL pour</p>	2,2L – 3.3L

LÉGUMES	DÉLAI DE SÉCURITÉ EN JOURS AVANT LA RÉCOLTE	INSECTES	QUANTITÉ DE DIAZINON 50 EC PRO® PAR HECTARE
		1000 m de rang.	
		Mouches de l'oignon (adultes) : Traiter lorsque les mouches deviennent nombreuses et répéter l'application à des intervalles de 7 à 10 jours, selon la gravité de l'infestation.	1,1 L
Panais	10	Pucerons, altises, mineuses diptères des feuilles	1,1 L
		Mouches de la carotte (adultes) : Traiter dès l'apparition des insectes et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours, selon la gravité de l'infestation. Consulter les autorités agricoles locales pour déterminer le calendrier des pulvérisations.	1,1 L
Navets et rutabagas	14	Pucerons, altises, mineuses diptères des feuilles	1,1 L
		Mouches des racines : Utiliser le programme A, B, C ou D .	

--

<p>A. En utilisant 1000 L de bouillie par hectare, faire un arrosage du pied sur une bande étroite directement par-dessus le rang, dès la levée des jeunes plants. Répéter le traitement après les avoir éclaircis. Ces bassinages ou arrosages abondants doivent permettre de traiter le sol autour de chaque plant individuel. Si les plants sont plus gros, on peut obtenir les mêmes résultats en raccordant un ou deux boyaux d'arrosage à un pulvérisateur sur tracteur. Le jet de mélange insecticide devrait être dirigé vers la base de chaque plant par une ou deux personnes qui suivent le tracteur.</p>	2,2 L
<p>B. Appliquer 55 kg de diazinon 5 G par hectare dans le sillon au moment de l'ensemencement. Deux semaines après l'éclaircissage, faire un deuxième traitement avec le diazinon 50 EC PRO® en l'appliquant sous forme d'arrosage du pied, de la manière décrite ci-dessus (A). On pourrait avoir besoin d'effectuer des arrosages du pied additionnels avec le programme A ou B, selon la date de l'ensemencement et la gravité de l'infestation. Consulter les autorités agricoles locales en ce qui concerne la nécessité et le calendrier de ces traitements.</p>	2,2 L
<p>C. Appliquer 55 kg de diazinon 5 G par hectare dans le sillon au moment de l'ensemencement. Cinq ou six semaines plus tard, faire une pulvérisation de diazinon 50 EC PRO®. Pulvériser sur la surface du sol et des plants afin de tuer les mouches adultes à mesure qu'elles arrivent. Répéter le traitement à des intervalles d'une semaine. Consulter les autorités agricoles locales en ce qui concerne les moments les plus propices pour ces traitements pulvérisés.</p>	1,1 L
<p>D. En utilisant 1000 L ou plus de bouillie par hectare, faire un arrosage du pied sur une bande étroite directement par-dessus le sillon dès que les jeunes plants sortent de terre. Cinq ou six semaines plus tard, commencer des pulvérisations hebdomadaires en employant le diazinon 50 EC PRO® à raison de 1,1 L par hectare, de la manière expliquée dans le programme C.</p>	2,2 L

PLANTATIONS D'ARBRES DE NOËL : Cécidomyie du sapin et puceron des pousses du sapin – Porter des vêtements de protection, y compris des gants, un capuchon une combinaison et des bottes en caoutchouc. Pour bien couvrir les arbres de Noël, appliquer le diazinon 50 EC PRO® avec un nébulisateur à la dose de 1,7 L pour 50 à 100 L d'eau par hectare. Avant de pulvériser le diazinon, arroser les arbres avec 50 L d'eau, afin que la couverture soit suffisante.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, diazinon 50 EC PRO®, insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants au diazinon 50 EC PRO® et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le diazinon 50 EC PRO® ou les insecticides du même groupe (1B) avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans un champ.
- Éviter d'effectuer plus du nombre maximum de pulvérisations consécutives de diazinon 50 EC PRO® ou d'autres insecticides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain et la tenue de dossiers et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale ou biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un de nos représentants au 1 800 461-6471 ou au www.agriumat.com.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être mortel s'il est avalé. Éviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Conserver dans le contenant d'origine. Éviter de contaminer les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Ne pas contaminer les cours d'eau, les lacs, les étangs, l'eau d'irrigation, l'eau à la disposition du bétail et l'eau utilisée à des fins domestiques. Ne pas utiliser là où l'on entrepose de l'équipement ou des fournitures d'apiculture. Tenir éloigné des sources de chaleur ou d'une flamme nue. Si on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca Garder l'équipement de protection individuelle suivant immédiatement accessible pour utilisation en cas d'urgence (c'est-à-dire en cas de rupture d'un emballage, d'un déversement de produit ou d'un bris d'équipement) : combinaison résistant aux produits chimiques, gants

résistant aux produits chimiques, chaussures résistant aux produits chimiques et respirateur approuvé par le NIOSH. Les préposés au mélange et au chargement doivent utiliser un système de chargement à transfert mécanique fermé pour les produits liquides. Les préposés au mélange et au chargement doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. S'il n'y a pas de système de chargement fermé, les préposés au mélange et au chargement doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Application avec certains pulvérisateurs :

Les préposés à l'application qui utilisent une **rampe d'aspersion** avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation.

Les préposés à l'application qui utilisent un **pulvérisateur pneumatique** avec une cabine fermée doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Ils doivent porter des gants résistant aux produits chimiques lorsqu'ils sortent de la cabine pour procéder à des activités de nettoyage et de réparation. Si leur pulvérisateur pneumatique n'est pas muni d'une cabine fermée, les préposés à l'application doivent porter :

- une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long;
- un couvre-chef résistant aux produits chimiques;
- un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH;
- des chaussures et chaussettes résistant aux produits chimiques;
- des gants résistant aux produits chimiques.

Les préposés à l'application qui utilisent des **pulvérisateurs manuels**, y compris des pinceaux, doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, un casque de protection (si la pulvérisation est dirigée dans les airs), des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Mise en garde concernant les poissons et la faune : Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de la pulvérisation. Ne pas contaminer ces systèmes par pulvérisation directe ni lors de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement. Ce produit est toxique pour les poissons et la faune, y compris les oiseaux aquatiques. Les oiseaux et le gibier d'eau qui se nourrissent ou qui boivent près des aires traitées pourraient être tués. Ne pas utiliser où l'on prévoit l'arrivée d'oiseaux aquatiques ou dans les endroits qu'ils habitent déjà. Ne pas dépasser les doses maximales indiquées sur l'étiquette, car des quantités au-dessus accroissent sérieusement les risques pour les oiseaux et le gibier d'eau. Éviter tout chevauchement des pulvérisations. On recommande une irrigation avec au moins 0,7 cm d'eau immédiatement après l'application de l'insecticide, afin de réduire les risques pour les oiseaux. Arrêter l'irrigation dès qu'il commence à se former des mares.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les oiseaux.

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les abeilles directement exposées au moment du traitement aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur ou par la dérive de pulvérisation. NE PAS appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité.

TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terrains boisés.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le diazinon est un inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes d'intoxication comprennent la faiblesse, un mal de tête, une oppression de la poitrine, une vision trouble, des micropupilles qui ne réagissent pas, une salivation exagérée, la transpiration, la nausée, le vomissement, la diarrhée et des crampes abdominales. Si l'on observe des signes de stimulation parasympathique, on conseille d'injecter du sulfate d'atropine à des intervalles de 10 minutes, à la dose de 1 à 2 mg, jusqu'à l'atropinisation complète. La morphine est contre-indiquée. Dégager la poitrine par un drainage postural. **Ce produit contient des distillats de pétrole.**

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.